

SOFAR
Société par actions simplifiée
au capital de 134 960 euros
Siège social : Rue Nicolas Baudin - Sud Avenue 2, 85000 LA ROCHE SUR YON
383 373 040 RCS LA ROCHE SUR YON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 23 Février 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2023

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à 582 257.08 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	582 257.08 euros
A titre de dividendes	150 008,04 euros
Soit 22,23 euros par action	
Le solde	432 249.04 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 1 161 278.32 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 150 008,04 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1er mars 2024.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition

commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2020 :

130 003,55 euros, soit 17,35 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 130 003,55 euros

Exercice clos le 30 septembre 2021 :

160 050,48 euros, soit 21,36 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 160 050,48 euros

Exercice clos le 30 septembre 2022 :

160 265,00 euros, soit 23,75 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 160 265,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 23 Février 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Stéphane REMAUD

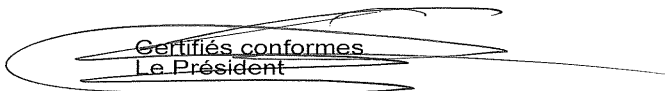




Comptes annuels

2023

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023


Certifiés conformes
Le Président

SAS SOFAR

Rue Nicolas Baudin - CS 60696
85000 LA ROCHE SUR YON

Exercice clos au 30/09/2023



Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/23	Net au 30/09/22
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	4 131	4 131		1 608
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	774 267		774 267	774 267
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	1 008 248	736 077	272 172	319 114
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	2 030 759		2 030 759	1 590 364
Autres titres immobilisés	16		16	16
Prêts				
Autres immobilisations financières	171 137		171 137	171 137
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 988 558	740 208	3 248 351	2 856 507
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	91 900		91 900	73 642
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 088 962	235 400	1 853 561	1 700 087
Fournisseurs débiteurs	19 634		19 634	
Personnel				88
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	82 700		82 700	95 141
Autres créances	1 000		1 000	4 193
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement	177 732		177 732	75 998
Disponibilités	620 480		620 480	1 151 668
Charges constatées d'avance	13 886		13 886	15 082
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 096 293	235 400	2 860 892	3 115 899
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	7 084 851	975 608	6 109 243	5 972 406

Bilan

	Net au 30/09/23	Net au 30/09/22
PASSIF		
Capital social ou individuel	134 960	149 960
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	582 957	1 067 957
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	20 650	20 650
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	729 029	135 950
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	582 257	753 344
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 049 853	2 127 861
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		65 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		65 000
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	<i>1 287 228</i>	<i>1 286 709</i>
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 287 228	1 286 709
Emprunts et dettes financières diverses	100 000	
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		9 703
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	559 415	612 619
<i>Personnel</i>	<i>485 015</i>	<i>357 407</i>
<i>Organismes sociaux</i>	<i>176 422</i>	<i>150 492</i>
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	<i>25 883</i>	<i>7 516</i>
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	<i>419 489</i>	<i>382 985</i>
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	<i>32 048</i>	<i>24 289</i>
Dettes fiscales et sociales	1 138 858	922 689
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	34 037	15 768
Produits constatés d'avance	939 852	932 058
TOTAL DETTES	4 059 390	3 779 545
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	6 109 243	5 972 406



Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	30/09/2023	30/09/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	5 869 393		5 869 393	4 933 415
Chiffre d'affaires net	5 869 393		5 869 393	4 933 415
			30/09/2023	30/09/2022
Production stockée			18 258	3 541
Subventions d'exploitation			48 667	58 156
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			143 938	112 163
Autres produits			4 539	2 211
Total produits d'exploitation (I)			6 084 795	5 109 485
Autres achats et charges externes (a)			2 189 610	2 007 995
Impôts, taxes et versements assimilés			83 244	76 420
Salaires et traitements			2 412 720	1 874 757
Charges sociales			673 503	525 514
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			82 118	91 769
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			34 230	53 249
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				15 000
Autres charges			16 484	1 685
Total charges d'exploitation (II)			5 491 909	4 646 388
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			592 886	463 097
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				110 110
Autres intérêts et produits assimilés (3)			141 722	88 379
Total produits financiers (V)			141 722	198 489
Intérêts et charges assimilées (4)			14 940	11 749
Total charges financières (VI)			14 940	11 749
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			126 782	186 739
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			719 668	649 837



Compte de résultat (suite)

	30/09/2023	30/09/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	5 980	
Sur opérations en capital		250 000
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	65 000	
Total produits exceptionnels (VII)	70 980	250 000
Sur opérations de gestion	68 577	22 930
Sur opérations en capital		5 000
Total charges exceptionnelles (VIII)	68 577	27 930
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	2 403	222 070
Impôts sur les bénéfices (X)	139 814	118 563
Total des produits (I+III+V+VII)	6 297 497	5 557 974
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 715 240	4 804 630
BENEFICE OU PERTE	582 257	753 344
(3) Dont produits concernant les entités liées		198 356



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SOFAR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023, dont le total est de 6 109 243 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 582 257 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-06 du 5 décembre 2018 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 A 15 ANS
- * Matériel de transport : 4 ANS
- * Matériel de bureau : 3 A 5 ANS
- * Matériel informatique : 3 A 5 ANS
- * Mobilier : 2 A 15 ANS

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



Règles et méthodes comptables

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 4,06 %
- Taux de croissance des salaires : 2,5 %



Règles et méthodes comptables

- Age de départ à la retraite : 63 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2014 - 2016)



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	778 398			778 398
Immobilisations incorporelles	778 398			778 398
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	757 016			757 016
- Matériel de transport	10 000	15 365	10 000	15 365
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	222 103	18 203	4 439	235 867
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	989 119	33 568	14 439	1 008 248
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 590 364	570 504	130 110	2 030 759
- Autres titres immobilisés	16			16
- Prêts et autres immobilisations financières	171 137			171 137
Immobilisations financières	1 761 517	570 504	130 110	2 201 912
ACTIF IMMOBILISE	3 529 035	604 072	144 549	3 988 558

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		33 568	570 504	604 072
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		33 568	570 504	604 072
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		14 439	130 110	144 549
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		14 439	130 110	144 549

Fonds commercial :

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n° 2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Immobilisations incorporelles

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que l capital)	Quote-par du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS CABINET BUTEL ET ASSOCIES 17140 LAGORD			99,99	
PROXYS OUEST 17140 LAGORD			75,00	
EURL SOFORMATION 85000 LA ROCHE SUR YON			100,00	
SARL SOFAL 85017 LA ROCHE SUR YON CÉDEX			100,00	
SARL SOFAR PARTICULIERS 85000 LA ROCHE SUR			66,66	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS OZERIM 85000 LA ROCHE SUR YON			30,00	

Amortissements des immobilisations



Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 523	1 608		4 131
Immobilisations incorporelles	2 523	1 608		4 131
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	496 313	50 352		546 665
- Matériel de transport	10 000	3 030	10 000	3 030
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	163 691	27 129	4 439	186 381
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	670 005	80 511	14 439	736 077
ACTIF IMMOBILISE	672 528	82 118	14 439	740 208

 Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 388 918 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	11 600		11 600
Prêts			
Autres	171 137		171 137
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 088 962	2 088 962	
Autres	103 334	103 334	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	13 886	13 886	
Total	2 388 918	2 206 181	182 737
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	186 040
DIVERS - PRODUITS À RECEVOIR	1 000
Total	187 040

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	7 498	20,00
Titres émis pendant l'exercice	-750	20,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	6 748	20,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	65 000		65 000		
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	65 000		65 000		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles			65 000		

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 059 390 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 287 228	320 797	966 431	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	100 000	100 000		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	559 415	559 415		
Dettes fiscales et sociales	1 138 858	1 138 858		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	34 037	34 037		
Produits constatés d'avance	939 852	939 852		
Total	4 059 390	3 092 958	966 431	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	300 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	298 808			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT.NON PARVENUES	432 208
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABLT.CRÉDIT	3 598
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	164 135
PERSONNEL - AUTRES CHARGES À PAYER	164 549
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	50 967
CHARGES SOCIALES - CHARGES À PAYER	13 886
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	29 010
CLIENTS - RRR À ACCORDER	4 890
Total	863 244

 Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	13 886		
Total	13 886		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATÉS D AVANCE	939 852		
Total	939 852		



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2023
HONORAIRES PRESTATIONS FILIALES PRESTATIONS INFORMATIQUES DEBOURS ET DEPLACEMENTS	
TOTAL	5 869 393

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 3 350 euros

 Autres informations**Autres éléments significatifs**

La société SOFAR a réalisé une diminution de capital suite à la sortie d'un associé.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissements titres de participation</i>	1 049 082
Autres engagements donnés	1 049 082
Total	1 049 082
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements reçus

 Autres informations

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
<i>Caution</i>	20 866
Avals et cautions	20 866
Autres engagements reçus	
Total	20 866
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 87 437€

SOFAR

Société par actions simplifiée au capital de 134 960 €
Siège social : Rue Nicolas Baudin - Sud Avenue 2
85000 LA ROCHE SUR YON
RCS : LA ROCHE SUR YON 383 373 040

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30/09/2023

Aux Associés,

1- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOFAR relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

3- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

➤ Tel que décrit dans l'annexe au paragraphe « Créances », les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

➤ Tel que décrit dans l'annexe au paragraphe « Fonds commercial », un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe sur les postes considérés et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

➤ Tel que décrit dans l'annexe, au paragraphe « Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières », la valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues pour chacune de ces activités par la Direction.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

4- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité de Direction et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

5- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité de Direction.

6- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en

cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons par ailleurs qu'en raison de la réception tardive de certains documents, nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais légaux.

Fait à POITIERS, le 22 février 2024

Le Commissaire aux Comptes
SARL OUEST AQUITAINE AUDIT



Mikaël HUGONNET
Commissaire aux Comptes - Associé

SAS SOFAR

au capital de 134 960 €

Rue Nicolas Baudin - Sud Avenue 2

85000 LA ROCHE SUR YON

R.C.S LA ROCHE SUR YON 383 373 040

N° SIRET : 383 373 040 00047

Code APE : 6920 Z

Comptes Annuels

01.10.2022 - 30.09.2023



Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/23	Net au 30/09/22
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	4 131	4 131		1 608
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	774 267		774 267	774 267
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	1 008 248	736 077	272 172	319 114
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	2 030 759		2 030 759	1 590 364
Autres titres immobilisés	16		16	16
Prêts				
Autres immobilisations financières	171 137		171 137	171 137
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 988 558	740 208	3 248 351	2 856 507
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	91 900		91 900	73 642
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 088 962	235 400	1 853 561	1 700 087
Fournisseurs débiteurs	19 634		19 634	
Personnel				88
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	82 700		82 700	95 141
Autres créances	1 000		1 000	4 193
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement	177 732		177 732	75 998
Disponibilités	620 480		620 480	1 151 668
Charges constatées d'avance	13 886		13 886	15 082
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 096 293	235 400	2 860 892	3 115 899
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTE DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	7 084 851	975 608	6 109 243	5 972 406

SOCIÉTÉ D'AUDIT
 2 Rue Alfred Nobel
 85000 POITIERS
 Tél. 05 16 33 33 14
 Siret : 529 026 445 00021 - APE 6920Z



	Net au 30/09/23	Net au 30/09/22
PASSIF		
Capital social ou individuel	134 960	149 960
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	582 957	1 067 957
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	20 650	20 650
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	729 029	135 950
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	582 257	753 344
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 049 853	2 127 861
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		65 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		65 000
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	1 287 228	1 286 709
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 287 228	1 286 709
Emprunts et dettes financières diverses	100 000	
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		9 703
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	559 415	612 619
<i>Personnel</i>	485 015	357 407
<i>Organismes sociaux</i>	176 422	150 492
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	25 883	7 516
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	419 489	382 985
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	32 048	24 289
Dettes fiscales et sociales	1 138 858	922 689
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	34 037	15 768
Produits constatés d'avance	939 852	932 058
TOTAL DETTES	4 059 390	3 779 545
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	6 109 243	5 972 406

OUEST-AQUITAINE AUDIT
 Commissariat aux Comptes
 Pôle République III
 2 Rue Alfred Nobel
 85000 POITIERS
 Tel. 05 16 83 88 14
 Siret : 525 026 445 00021 - APE 6920Z

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	30/09/2023	30/09/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	5 869 393		5 869 393	4 933 415
Chiffre d'affaires net	5 869 393		5 869 393	4 933 415
			30/09/2023	30/09/2022
Production stockée			18 258	3 541
Subventions d'exploitation			48 667	58 156
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			143 938	112 163
Autres produits			4 539	2 211
Total produits d'exploitation (I)			6 084 795	5 109 485
Autres achats et charges externes (a)			2 189 610	2 007 995
Impôts, taxes et versements assimilés			83 244	76 420
Salaires et traitements			2 412 720	1 874 757
Charges sociales			673 503	525 514
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			82 118	91 769
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			34 230	53 249
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				15 000
Autres charges			16 484	1 685
Total charges d'exploitation (II)			5 491 909	4 646 388
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			592 886	463 097
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				110 110
Autres intérêts et produits assimilés (3)			141 722	88 379
Total produits financiers (V)			141 722	198 489
Intérêts et charges assimilées (4)			14 940	11 749
Total charges financières (VI)			14 940	11 749
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			126 782	186 739
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			719 668	649 837

QUEST AQUITAINE AUDIT
 Commissariat aux Comptes
 Pôle République III
 2 Rue Alfred Nobel
 85000 POITIERS
 Tél. 05 16 53 38 14
 Siret : 529 026 445 00021 - APE 6920Z

Compte de résultat (suite)

	30/09/2023	30/09/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	5 980	
Sur opérations en capital		250 000
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	65 000	
Total produits exceptionnels (VII)	70 980	250 000
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	68 577	22 930
Sur opérations en capital		5 000
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	68 577	27 930
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	2 403	222 070
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	139 814	118 563
Total des produits (I+III+V+VII)	6 297 497	5 557 974
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 715 240	4 804 630
BENEFICE OU PERTE	582 257	753 344
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		198 356

CUEST AQUITAINE AUDIT
 Commissariat aux Comptes
 Pôle République III
 2 Rue Alfred Nobel
 85000 POITIERS
 Tél. 05 16 83 28 14
 Siret : 529 026 445 00021 - APE 6920Z

➤ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SOFAR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023, dont le total est de 6 109 243 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 582 257 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-06 du 5 décembre 2018 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 A 15 ANS
- * Matériel de transport : 4 ANS
- * Matériel de bureau : 3 A 5 ANS
- * Matériel informatique : 3 A 5 ANS
- * Mobilier : 2 A 15 ANS



La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 4,06 %
- Taux de croissance des salaires : 2,5 %



Règles et méthodes comptables

- Age de départ à la retraite : 63 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2014 - 2016)

QUEST AQUITAINE AUDIT
Commissariat aux Comptes
Place République III
2 Rue Alfred Nobel
85000 POITIERS
Tél. 05 16 83 28 14
Siret : 529 026 445 00021 - APE 6920Z

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La société SOFAR a réalisé une diminution de capital suite à la sortie d'un associé.

QUEST AQUITAINE AUDIT
Commissariat aux Comptes
Pôle République III
2 Rue Alfred Nobel
85000 POITIERS
Tél. 05 16 33 88 14
Siret : 529 026 445 00021 - APE 6920Z

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	778 398			778 398
Immobilisations incorporelles	778 398			778 398
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	757 016			757 016
- Matériel de transport	10 000	15 365	10 000	15 365
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	222 103	18 203	4 439	235 867
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	989 119	33 568	14 439	1 008 248
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 590 364	570 504	130 110	2 030 759
- Autres titres immobilisés	16			16
- Prêts et autres immobilisations financières	171 137			171 137
Immobilisations financières	1 761 517	570 504	130 110	2 201 912
ACTIF IMMOBILISE	3 529 035	604 072	144 549	3 988 558

OUEST AQUITAINE AUDIT
 Commissariat aux Comptes
 Pôle République III
 2 Rue Alfred Nobel
 85000 POITIERS
 Tél. 05 16 83 28 14
 Siret : 529 026 445 00021 - APE 6920Z



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		33 568	570 504	604 072
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		33 568	570 504	604 072
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		14 439	130 110	144 549
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		14 439	130 110	144 549

Fonds commercial :

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n° 2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Immobilisations incorporelles

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que l capital)	Quote-par du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS CABINET BUTEL ET ASSOCIES 17140 LAGORD	1 001 000	29 628	99,99	141 494
PROXYS OUEST 17140 LAGORD	34 000	167 972	75,00	101 928
EURL SOFORMATION 85000 LA ROCHE SUR YON	5 000	19 084	100,00	5 794
SARL SOFAL 85017 LA ROCHE SUR YON CÉDEX	7 600	208 372	97,50	58 662
SARL SOFAR PARTICULIERS 85000 LA ROCHE SUR	3 000	25 885	66,66	9 101
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS OZERIM 85000 LA ROCHE SUR YON	21 500	138 596	30,00	32 000

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 980 756	1 980 756	-100 000		139 226
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	38 402	38 402	11 600		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

OUEST AQUITAINE AUDIT
Commissariat aux Comptes
Pôle République III
2 Rue Alfred Nobel
85000 POITIERS
Tél. 05 16 83 28 14
Siret : 529 026 445 00021 - APE 6920Z

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 523	1 608		4 131
Immobilisations incorporelles	2 523	1 608		4 131
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	496 313	50 352		546 665
- Matériel de transport	10 000	3 030	10 000	3 030
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	163 691	27 129	4 439	186 381
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	670 005	80 511	14 439	736 077
ACTIF IMMOBILISE	672 528	82 118	14 439	740 208

QUEST AQUITAINE AUDIT
 Commissariat aux Comptes
 Place République III
 2 Rue Alfred Nobel
 85000 POITIERS
 Tél. 05 16 83 88 14
 Siret : 529 026 445 00021 - APE 6920Z

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 388 918 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	11 600		11 600
Prêts			
Autres	171 137		171 137
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 088 962	2 088 962	
Autres	103 334	103 334	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	13 886	13 886	
Total	2 388 918	2 206 181	182 737
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	186 040
DIVERS - PRODUITS À RECEVOIR	1 000
Total	187 040

QUEST AQUITAINE AUDIT
 Commissariat aux Comptes
 Pôle République III
 2 Rue Alfred Nobel
 85000 POITIERS
 Tél. 05 16 33 88 14
 Siret: 529 026 445 00021 - APE 6920Z

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	7 498	20,00
Titres émis pendant l'exercice	-750	20,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	6 748	20,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	65 000		65 000		
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	65 000		65 000		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles			65 000		

QUEST AQUITAINE AUDIT
 Commissariat aux Comptes
 Place République III
 2 Rue Alfred Nobel
 85000 POITIERS
 Tél. 05 16 83 28 14
 Siret : 529 026 445 00021 - APE 6920Z

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 059 390 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 287 228	320 797	966 431	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	100 000	100 000		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	559 415	559 415		
Dettes fiscales et sociales	1 138 858	1 138 858		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	34 037	34 037		
Produits constatés d'avance	939 852	939 852		
Total	4 059 390	3 092 958	966 431	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	300 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	298 808			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT. NON PARVENUES	432 208
INT. COURUS S/EMP. AUP. ETABL. CRÉDIT	3 598
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	164 135
PERSONNEL - AUTRES CHARGES À PAYER	164 549
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	50 967
CHARGES SOCIALES - CHARGES À PAYER	13 886
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	29 010
CLIENTS - RRR À ACCORDER	4 890
Total	863 244

QUEST AQUITAINE AUDIT
 Commissariat aux Comptes
 Pôle République III
 2 Rue Alfred Nobel
 86000 POITIERS
 Tél. 05 16 83 28 14
 Siret : 529 026 445 00021 - APE 6920Z

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	13 886		
Total	13 886		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATÉS D AVANCE	939 852		
Total	939 852		

QUEST AQUITAIN AUDIT
 Commissariat aux Comptes
 Pôle République III
 2 Rue Alfred Nobel
 85000 POITIERS
 Tél. 05 16 83 28 14
 Siret : 529 026 445 00021 - APE 6920Z

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2023
HONORAIRES	
PRESTATIONS FILIALES	
PRESTATIONS INFORMATIQUES	
DEBOURS ET DEPLACEMENTS	
TOTAL	5 869 393

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 3 350 euros

QUEST AQUITAINE AUDIT
 Commissariat aux Comptes
 Pôle République III
 2 Rue Alfred Nobel
 85000 POITIERS
 Tél. 05 16 83 28 14
 Siret: 529 026 445 00021 - APE 6920Z

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissements titres de participation</i>	1 049 082
Autres engagements donnés	1 049 082
Total	1 049 082
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

OUEST-AQUITAINE AUDIT
 Commissariat aux Comptes
 Pôle République III
 2 Rue Alfred Nobel
 85000 POITIERS
 Tél. 05 16 33 88 14
 Siret : 529 026 445 00021 - APE 6920Z

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
<i>Cautions</i>	20 866
Avals et cautions	20 866
Autres engagements reçus	
Total	20 866
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 87 437€

OUEST-AQUITAINE AUDIT
 Commissariat aux Comptes
 106 République III
 2 Rue Alfred Nobel
 85000 POITIERS
 Tél. 05 16 83 88 14
 Siret : 529 026 445 00021 - APE 6920Z